

5ième Série, No. 2.

LETTRE PASTORALE ET MANDEMENT

DE

MONSEIGNEUR L'ARCHÉVÊQUE D'OTTAWA,

Erigeant la Confrérie de Marie, reine des cœurs.

JOSEPH-THOMAS DUHAMEL,

Par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, archevêque d'Ottawa, Assistant au Trône pontifical, etc.

Au Clergé, aux Communautés Religieuses et à tous les Fidèles de notre Diocèse, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

La connaissance, l'amour et le règne de Marie grandissent en raison des périls et des besoins de l'Eglise. C'est là un fait que justifient tous les siècles chrétiens depuis le concile d'Ephése jusqu'à la promulgation du dogme de l'Immaculée Conception, et depuis cette promulgation jusqu'à la dernière Constitution de Léon XIII sur le Rosaire. Ce fait d'ailleurs est loin d'être inexplicable. Il a toute sa raison d'être dans la mission que Dieu donne à Marie, dès le commencement, d'être l'ennemie du démon et de lui écraser la tête. Sitôt donc que Satan paraît quelque part pour dresser de nouvelles embûches au genre humain, rien de plus naturel que celle qui doit lui écraser la tête, paraisse aussi et paraisse victorieuse. De là l'adage bien connu dans l'Eglise : *Ut adveniat regnum tuum, adveniat regnum Mariæ.*

Mais ce règne de Marie fut-il jamais plus grand qu'à notre époque ? Elle-même affirme sa souveraineté maternelle sur le peuple chrétien à La Salette, à Lourdes, à Pontmain, à Campo Cavallo. Chaque année, depuis le pape Pie VII, nos temples retentissent de ses louanges durant un mois entier, et ce mois qui lui est consacré est le beau mois de Mai. Que dis-je ? Après le mois des fleurs, voici que Léon XIII, glorieusement régnant, lui consacre le mois des fruits : et chaque jour d'octobre le peuple chrétien récitera publiquement le Rosaire de Marie. N'est-ce pas assez ? Non, oserons-nous dire avec saint Bernard : " De Maria numquam satis." Et, de fait, l'un des plus grands mystiques de notre siècle, le R. P. Faber, assistant déjà à ce nouvel épanouissement du culte de Marie n'hésite pas encore à s'écrier dans un langage capable d'en froisser plusieurs: "Jésus n'est pas aimé, " les hérétiques ne sont pas convertis, l'Eglise n'est pas " exaltée, les âmes qui pourraient être saintes dépérissent " et dégénèrent, les sacrements ne sont pas fréquentés " comme il faut, les âmes ne sont pas évangélisées avec " l'enthousiasme du zèle apostolique, Jésus n'est pas " connu." Pourquoi ?—" Parce que Marie est laissée en

" oubli : des milliers d'âmes périssent, parce que Marie
" est éloignée d'elles." Sans doute on honore Marie, on l'invoque, on la prie de nous mettre sous sa protection ; mais un tel culte, trop souvent, n'est qu'extérieur et manque de conviction. Aussi, continue Faber, " c'est cette
" ombre indigne et misérable à laquelle nous osons don-
" ner le nom de dévotion à la Sainte Vierge, qui est la
" cause de toutes ces misères, de tous ces obscurcissements,
" de tous ces maux, de toutes ces omissions, de tous ces
" relâchements." (1)

Le culte de Marie peut donc grandir encore, et dans la même mesure donner un surcroît d'expansion au règne de Jésus dans les âmes ? Sans aucun doute. Car ces prières, que nous faisons au pied du trône de Marie, ces chants que nous lui adressons, à certaines solennités, ces consécrations à Marie qui se lisent au jour de la première communion, ou de la clôture d'une retraite paroissiale, ne sont que des actes transitoires, passagers, éphémères, encore que leurs fruits et leurs parfums soient impérissables au profit de l'âme juste. (2.) Or, il est une pratique de dévotion à l'honneur de Marie, qui de la même façon que le vœu, rend stable et permanent notre culte envers la bienheureuse Vierge. Elle fait plus : elle nous met tout entier pour toujours et sans réserve au service de cette auguste Reine. C'est cette dévotion dont s'est fait le héraut, au siècle dernier, un grand missionnaire que Léon XIII a mis récemment au rang des Bienheureux. C'est cette dévotion après laquelle, dans le passage cité plus haut, le pieux Faber soupirait : " Cependant, dit-il,
" si nous devons croire les révélations des saints, Dieu veut
" expressément une plus large, une plus solide, une tout
" autre dévotion envers sa sainte Mère. Je ne crois pas
" qu'il y ait une œuvre plus excellente, plus puissante,
" pour arriver à ce but que la simple propagation de la

---

(1) Préface du R. P. Faber, au " Traité de la Vraie Dévotion à la Très Sainte Vierge."

(2) Card. Vaughhan : Letter to the Glergy secular and regular of the Diocese of Salford. Nov. 1st 1883.

" dévotion à Marie enseignée par le Vénérable Grignion " de Montfort." (3)

C'est la même conviction qui nous fait vous adresser la parole aujourd'hui, et établir sous forme de confrérie et avec les privilèges qui y seront attachés, cette dévotion si hautement recommandée.

II

Mais, d'abord, en quoi consiste-t-elle ? Elle consiste d'une part à se donner tout entier et pour toujours à la Très Sainte Vierge pour mieux être par Elle tout entier et pour toujours à Jésus-Christ ;—de l'autre, à vivre habituellement dans une pleine, entière et parfaite dépendance de sa volonté, à l'exemple du Fils de Dieu à Nazareth : " Et erat subditus illis." (Luc. II, 51,)

A cette fin, on se choisit un jour pour donner à Marie dans une consécration solennelle et perpétuelle, notre corps et notre âme, nos organes et nos facultés, tous nos biens matériels et spirituels, et même toute la valeur de nos bonnes œuvres passées, présentes et futures. Puis, à partir de cette consécration, on fait de généreux efforts —d'abord pour ne faire aucune action sans y associer Marie,—bien plus, sans s'y mettre sous son entière direction,—de façon même à n'avoir, en toutes choses, que les vues de Marie, à n'exécuter que ses volontés. C'est ce que le Bienheureux de Montfort, après d'autres saints personnages, appelle : " agir avec Marie, en Marie et par Marie." Bref, c'est le vœu de s. Ambroise réalisé : " Qu'en " chacun de nous soit l'âme de Marie pour glorifier le Sei- " gneur, qu'en chacun de nous soit son esprit pour se " réjouir en Dieu." (4) Certes, pour en arriver là, il faut de notre part, bien des efforts, et, de la part de Dieu, bien des grâces. Mais Dieu n'a-t-il pas toujours promis son assistance à la bonne volonté, et n'est-ce pas au ser-

---

(3) Préface citée plus haut.—Le Vénérable Grignion de Montfort a été béatifié en 1888.

(4) In Lucam. Lib. II No. 26.—Patr. Lat. T: XV. col. 1561.

vice de Dieu surtout qu'il est vrai, le mot du moraliste : " Aide-toi, le ciel t'aidera." De fait, de saint Odilon de Cluny jusqu'au cardinal de Bérulle, du cardinal de Bérulle jusqu'au Bienheureux de Montfort, que d'âmes pieuses en ont recueilli, pour elles et leur prochain, des fruits abondants de grâce et de salut !" (5). A notre époque, n'est-ce pas encore Faber qui, après en avoir fait l'expérience, s'écrie : " Que quelqu'un essaie seulement " pour lui-même cette dévotion, et la surprise que lui " feront les grâces qu'elle porte avec elle, et les transfor- " mations qu'elle produira dans son âme la convaincront " bientôt de son efficacité d'ailleurs presqu'incroyable, " comme moyen, pour obtenir le salut des âmes et la " venue du Royaume de Jésus-Christ." (6)
Avec Faber, c'est le cardinal Vaughan qui tient le même language, après avoir vu les effets merveilleux de cette dévotion dans une nouvelle Congrégation fondée sous ses auspices. (7) Et, naguère encore, un de nos vénérés frères dans l'Episcopat canadien, n'hésitait pas à écrire au sujet de la propagande de la " Vraie Dévotion :" " Il " m'a été donné plus d'une fois de constater les heureux " résultats de cette pieuse propagande. Plus d'une fois " on m'a dit en toute simplicité : Monseigneur, je ne " connaissais pas, je n'aimais pas la Sainte Vierge, avant " d'avoir lu et médité le traité du Bienheureux de Mont- " fort." (8)

III.

Peut il en être autrement ? " Quand l'homme est grand, " remarque Boudon , (9) il ne dit jamais : " C'est assez ";

---

(5) Cf. Le Saint Esclavage de la Mère de Dieu, par H. M. Boudon T: I Chap. III et T: II chap. XXII.

(6) L. c.

[7] L. C.; Cf : Commendatory Letter to the Publishers of the Treatise on the True Devotion to the B. V. M.—7th edition, and : Preface to the 5th edition.

(8) Mgr. Paul Larocque, évêque de Sherbrooke. (Circulaire du 26 Février 1898.)

(9) L. c. Tr. I chap. V. p. 38.

" rien ne le contente ; il veut toujours agir. et toujours en " faire davantage pour le bien-aimé. " Or de toutes les dévotions à la très Sainte Vierge celle que nous recommandons aujourd'hui, nous semble, sans contredit, la plus généreuse et la plus parfaite. La plus *généreuse*, puisqu'elle s'empare de notre vie tout entière, de tout notre être et de tout ce dont nous sommes capables. La *plus parfaite*, puisqu'elle est celle qui nous dépouille le plus de nous-mêmes et nous unit le plus étroitement à Jésus-Christ.

Il faut le remarquer en effet. Il n'a point été donné d'autre nom sous le ciel que celui de Jésus par lequel nous puissions être sauvés. Dieu n'a point donné à notre sanctification et à notre gloire d'autre fondement que Jésus-Christ. Tout édifice qui ne repose pas sur ce roc inébranlable, est fondé sur le sable et croulera tôt ou tard. Tout fidèle qui n'est pas uni au Christ, comme la branche au cep de la vigne, ne portera pas de fruit ; mais tombera, sèchera, et ne sera bon qu'à être jeté au feu. (10) Par contre, si nous sommes en J.-C. et J.-C. en nous, selon l'expression du Divin Maître lui-même, nous n'aurons point de damnation à craindre. Ni les anges du ciel, ni les démons des enfers, ni aucune créature que ce soit ne saura nuire à notre salut. Car, quelle que soit notre faiblesse, par J.-C., en J.-C., avec J.-C., nous pouvons tout. " Quum infirmor tunc potens sum."—" Omnia possum in eo qui me confortat." (11)

Cependant si rien de souillé n'entre au royaume des cieux (12), pareillement rien de souillé ne peut ici-bas s'unir à Jésus-Christ. Voilà pourquoi le péché d'origine et les nôtres, ayant vicié notre nature, le divin Maître va jusqu'à imposer à ceux qui veulent s'unir à lui, le renoncement, le dépouillement d'eux-mêmes. (13). A ce nouveau point de vue toute dévotion vraie, quelqu'en soit l'objet spécial, doit introduire dans l'âme ce dépouil-

---

(10) Ephes. II. 20 ; Actes IV. 12.; Joan. XV. 4. 6.
(11) II Cor. XII 10 ; Philip. IV. 13.
(12) Apoc. XXI. 27.
(13) Matth. XVI. 24.

lement, ce renoncement, fondement de toute vie chrétienne. En sorte que, de toutes les dévotions la meilleure sera celle qui tout à la fois portera le plus à cette mort à nous-mêmes, et nous conformera, nous consacrera, nous unira le plus parfaitement à Jésus-Christ.

" Or, continue le Bienheureux de Montfort, Marie " étant de toutes les créatures la plus conforme à J.-C.,— " et la dévotion portant à imiter l'objet aimé, il s'ensuit " que, de toutes les dévotions, celle qui consacre et con- " forme le plus une âme à Notre-Seigneur, est la dévotion " à la Très Sainte Vierge, sa sainte Mère ; et que, plus " une âme sera consacrée à Marie, plus elle le sera à J.- " C." (14). Car, " Marie n'est faite que pour Dieu, et, bien " loin qu'elle arrête à elle-même l'âme qui se jette en son " sein ; au contraire, elle la jette aussitôt en Dieu, et " l'unit en lui, avec d'autant plus de perfection, que l'âme " s'unit davantage à elle." (15)

Du reste, qu'est-ce qui constitue la perfection de cet acte que l'on nomme les promesses du Baptême, et qui est le point de départ de toute vie chrétienne ? L'attachement à J.-C., le détachement de tout ce qui n'est pas lui, et la promesse de persévérer.

Mais quel meilleur lien pour nous unir à Jésus, que les bras de sa Mere ? C'est par elle qu'Il est venu à nous, c'est par elle qu'Il veut que nous allions à Lui.—On dira: " Mais pourquoi ne pas s'unir immédiatement à Jésus- " Christ, sans l'intervention d'aucun être créé ? " Montfort tenant compte non seulement du péché d'origine mais de nos propres fautes aussi, en donne cette bonne raison : " Que nous ne sommes pas dignes d'approcher de " sa saintcté infinie directement et par nous-mêmes à " cause de nos péchés. Nous avons besoin de Marie pour " être notre médiatrice auprès de Celui qui est notre Mé- " diateur." (16) Et, en cela il est l'écho de St. Bernard,

---

(14) Traité de la Vraie Dévotion IIe P. L. 1ère

(15) " Secret de Marie " par le Bx. de Montfort. cf. aussi " Vraie Dévotion II p. 52 ; troisième motif. ad 2. 3.

(16) " Secret de Marie " p. 22. édition : *Oudin*.

dont voici les propres paroles : " Tu crains, ô homme, de " t'approcher de Dieu le Père, et tu te caches dans la " feuillée. Ne crains plus, Dieu t'a donné son Fils pour " médiateur. Et qu'est-ce qu'un tel Fils n'obtiendra pas " d'un tel Père. Il a droit d'être exaucé en raison de sa " dignité, et le Père aime son Fils.—Aurais-tu donc peur " du Fils ; mais, pour être plus miséricordieux envers toi, " Il s'est fait ton frère en tout, sauf dans le péché. Et ce " frère, c'est Marie qui te l'a donné. Cependant, comme " tout en étant homme, Il garde la nature et la majesté " de Dieu, tu en as peur, sans doute ? Veux-tu donc un " nouveau médiateur auprès de lui ? Recours à Marie. " Elle est non seulement pure de toute tache, mais elle " possède aussi toute la perfection première de la nature " humaine. En conséquence je ne doute pas de sa média- " tion ; son efficace répond à sa dignité."—Il est une autre considération qui ne laisse pas de jeter là-dessus une grande lumière. Nous savons par les Livres Saints que Dieu se plaît à faire régner l'ordre et l'harmonie entre ses œuvres, et que le monde matériel est la figure du monde spirituel, que la nature est comme l'ombre de la grâce. (17) Or, quelle est ici-bas la conduite de Dieu ? Il n'a sans doute besoin de personne pour gouverner le monde. Il pourrait, sans se servir des causes secondes produire, directement, tous les effets, tous les phénomènes de vie et de mouvement dont nous sommes témoins. Cependant sa sagesse en a décidé autrement. •Et dans l'ordre naturel il aime mieux subordonner ses œuvres les unes aux autres, se contentant de leur conserver l'existence, de leur prêter son concours, et d'y maintenir l'ordre et l'harmonie, cachet de toutes ses œuvres. A cette fin Dieu a placé la faiblesse à côté de la force, l'abondance à côté de la pénurie. Et, pour mieux assurer les relations, il a voulu qu'elle soit profitables aux deux termes. Ainsi la frêle liane se fixe, s'attache au tronc d'arbre dépouillé de verdure, mais l'embellit de ses guirlandes parfumées ; l'abeille emprunte à la fleur sa nourriture ;

(17) Rom. I. 20.; Hebr. X. I. 31. etc.

mais contribue, on le sait, à sa fécondation ; l'enfant se nourrit aux dépens de sa mère : mais, en retour, ses baisers, ses caresses la font tressaillir d'allégresse. Le riche fait vivre l'indigent ; mais le pauvre ménage au riche le bonheur de faire des heureux. Les astres eux-mêmes suivent cette grande loi. Pour ne pas s'égarer dans l'espace, l'astre des nuits s'attache à notre terre comme la frêle barque au navire ; il la suit dans son voyage circulaire ; avec elle il s'approche du soleil sans risquer d'en être absorbé : mais en retour quand l'astre du jour nous refuse sa lumière celui de la nuit nous prête la sienne.—Cette même loi, qui se retrouve partout ici-bas fait supposer une subordination analogue dans l'ordre surnaturel. Et l'Ecriture confirme cette hypothèse. Elle nous montre partout les anges employés à protéger, à guider, à éclairer les hommes, (18) à veiller sur les royaumes, sur les villes ; à prier, à combattre même pour l'Église, à présenter nos prières au Très Haut. (19) Nous savons aussi que "les saints sont comme les anges dans le ciel." (20) qu'ils agissent puissamment sur les destinées de ceux qui sont encore dans l'exil. (21) Nous savons que ceux-ci, à leur tour. font sentir leur influence secourable aux âmes retenues pour un temps dans la prison de la justice divine. (22) Et dans cette hiérarchie de médiation, il est hors de doute que Dieu, le plus juste et le plus sage de tous les rois, proportionne le pouvoir de chaque agent subalterne à sa noblesse, ses capacités et ses mérites. Il l'enseigne lui-même dans l'une de ses paraboles, où le Maître confie à ses serviteurs fidèles, le gouvernement d'un nombre de villes égal à celui des marcs d'argent apportés par chacun. (23) S'il en est ainsi, disons le hautement, Marie doit être au premier rang

---

(18) Genèse XXXII, 26 ; XLVIII, 16 ; Tob. XII, 12 ; Hebr. I. 14.

(19) Exode XXXIII. 2 ; Daniel-Apocalypse. passim.

(20) Marc. XII. 25.

(21) II Mach. XV, 12, 14.

(22) II Mach. XII. 46.

(23) Luc. 19 ; 12.

dans cette hiérarchie de médiation. En effet, elle tient le premier rang parmi les créatures : Elle est la fille, l'épouse et la mère de Dieu : telle est sa noblesse. Elle est la plus sainte des créatures : telles sont ses œuvres, ses capacités. Elle est enfin, comme nous le dirons dans la suite, notre corédemptrice : tels sont ses services. Si donc il nous faut une médiation pour aller à Jésus, pour nous unir à Lui, allons à Elle.

D'autre part, si la perfection chrétienne demande le renoncement, jusqu'où ne va pas le renoncement, nous ne disons pas seulement au démon, au monde, à nos passions, mais à nous mêmes dans la dévotion que nous vous proposons aujourd'hui. A cette question c'est encore le Bienheureux de Montfort qui va répondre : " Les autres " congrégations, associations et confréries érigées en " l'honneur de N. Seigneur et de sa sainte Mère . . . . .ne " font pas donner tout sans réserve ; elles ne prescrivent " à leurs associés que certaines œuvres et certaines pra- " tiques pour satisfaire à leurs obligations ; elles les lais- " sent libres pour toutes leurs autres actions et les autres " temps de leur vie. (24) Par contre : " Ici tout est don- " né et consacré, jusqu'au droit de disposer de ses biens " intérieurs et des satisfactions qu'on gagne par ses bon- " nes œuvres de jour en jour : ce qu'on ne fait même pas " dans aucun ordre religieux. Dans les ordres religieux " on donne à Dieu les biens de fortune par le vœu de " pauvreté, les biens de corps par le vœu de chasteté, la " propre volonté par le vœu d'obéissance, et quelquefois " la liberté du corps par le vœu de clôture ; mais on ne " lui donne pas la liberté ou le droit qu'on a de disposer " de la valeur de ses bonnes œuvres, et on ne se dépouille " pas, autant qu'on peut, de ce que l'homme chrétien a de " plus précieux et de plus cher, ses mérites et ses satis- " factions. (25) Tandis qu'une personne qui s'est ainsi " volontairement consacré et sacrifié à Jésus-Christ par " Marie, ne peut plus disposer de la valeur d'aucune de " ses bonnes actions. . . . Sans cependant que cette dépen-

(24) Traité de la Vraie Dévotion : 2° p. ; S. II, 1er motif.

" dance préjudicie en aucune manière aux obligations de
" l'état où l'on est pour le présent, et où l'on pourra être
" pour l'avenir. Car on ne fait cette offrande que selon
" l'ordre de Dieu et les devoirs de son état.... " (26)
" De même il faut remarquer qu'il y a deux choses dans
" nos bonnes œuvres, savoir la valeur satisfactoire ou im-
" pétratoire, et la valeur méritoire...Or, dans cette con-
" sécration de nous-mêmes à la très sainte Vierge nous
" lui donnons nos mérites, nos grâces et nos vertus non
" pas pour les communiquer à d'autres, car ils sont in-
" communicables ; mais pour nous les conserver, aug-
" menter et embellir, nous lui donnons nos satisfactions
" pour les communiquer à qui bon lui semblera et pour
" la plus grande gloire de Dieu. " (27)

Faut-il maintenant comparer au dépouillement de cette même dévotion ce que l'on a appelé *l'acte héroïque de charité ?* Cette comparaison semble rester encore tout à *l'avantage* de la première. Dans l'acte héroïque, le fidèle, outre qu'il n'a en vue que le soulagement des âmes du purgatoire, ne renonce en leur faveur qu'à ses œuvres *satisfactoires.* (28)

Il n'en est pas ainsi pour le serviteur de Marie tel que le veut Montfort. Lui, il remet entre les mains de la Vierge, toute la valeur aussi bien impétratoire que satisfactoire de ses œuvres. Et si l'acte héroïque en faveur des âmes du Purgatoire est l'indice d'une insigne charité à l'égard du prochain, Montfort n'hésite pas à lui préférer l'acte héroïque à l'honneur de Marie : " Se donner
" ainsi à la Très-Sainte Vierge c'est encore dans le plus
" haut degré possible, dit-il, la charité envers le prochain
" puisque c'est donner à Marie ce que l'on a de plus cher,
" afin qu'elle en dispose à sa volonté en faveur des vi-
" vants et des morts. " (29) Bien plus " c'est un excel-
" lent moyen pour que la valeur de toutes nos œuvres
" soit employée à la plus grande gloire de Dieu. Presque

(27) Traité de la Vraie Dévotion IIe P S. 1. Coroll 2.
(28) Béringer : Les Indulgences T. I, IIe P. S 2. No. 53.
(29) Secret de Marie p. 24 Edit. Oudin.

" personne n'agit pour cette *noble fin*, quoiqu'on y soit
" obligé, soit parce qu'on ne le veut pas, soit parce qu'on
" ne connaît pas où est cette plus grande gloire. Mais
" la très sainte Vierge à qui l'on a cédé la valeur et le
" mérite des bonnes œuvres qu'on pourra faire, connais-
" sant très parfaitement où est la plus grande gloire de
" Dieu, et ne faisant rien que pour la procurer, un par-
" fait serviteur de cette bonne Maîtresse, qui s'est tout
" entier consacré à elle peut dire hardiment que la va-
" leur de toutes ses actions, est employée à la plus
" grande gloire de Dieu." (30) Un tel dépouillement même peut en effrayer quelques uns, et leur suggérer cette objection : "Semblable pratique nous met dans dans l'impuissance de secourir les âmes de nos parents, amis et bienfaiteurs, d'êtres fidèles même à la promesse que nous avons pu faire de mettre toutes nos satisfactions au service des âmes du Purgatoire.—Erreur. Cette pratique n'empêche point qu'on ait telle intention déterminée, qu'on soit fidèle même aux promesses de l'acte héroïque de charité. C'est au contraire ce qui nous portera à avoir plus de confiance en la réalisation de nos vœux et de nos désirs. Car " une personne riche qui
" aurait donné tout son bien à un grand prince, afin de
" l'honorer davantage, priera avec plus de confiance ce
" prince de faire l'aumône à quelqu'un de ses amis qui la
" lui demanderait. Ce serait même faire plaisir à ce
" prince que de lui donner occasion de témoigner sa
" reconnaissance envers une personne qui s'est dépouillée
" pour le revêtir, qui s'est appauvrie pour l'honorer. Il
" faut dire la même chose de Notre-Seigneur et de la
" sainte Vierge : ils ne se laisseront jamais vaincre en re-
" connaissance." (31)

Ainsi l'attachement à Jésus-Christ et le dépouillement de tout le reste, double élément de nos promesses baptismales se retrouvent au plus haut degré dans la Consécration que nous venons d'étudier. Et dès lors le Bien-

---

(30) "Vraie Dévotion" Edit. Oudin P II. S II 4e. motif.

(31) "Vraie Dévotion".—Edit. Oudin. p. II. SL Corol. 3.

heureux de Montfort, en s'en faisant l'ardent propagateur, ne pouvait mieux entrer dans les vues de Clément XI. Ce pape lui avait recommandé de faire renouveler souvent les promesses du baptême au peuples qu'il évangeliserait. Ce renouvellement toutefois n'a de valeur qu'autant que l'on veut tenir parole. Mais, là encore, que fait la consécration dont nous parlons ? De même qu'elle ne comporte aucune réserve dans son objet, elle exclut aussi toute limite dans sa durée, et s'étend à toutes nos œuvres passées, présentes et futures. C'est sans retour que l'on s'y donne à Marie pour appartenir sans retour à Jésus.

L'étude que nous venons de faire, montre bien la différence qu'il y a entre cette consécration à la Vierge et celle qui a lieu soit à la 1ère communion, soit aux réunions ordinaires des enfants de Marie. En celles-ci on ne se met sous la protection de Marie que comme un enfant sous la tutelle de sa mère ; que comme le pauvre sous la protection du riche afin d'avoir une plus large part à ses bontés, à ses faveurs ; mais on ne lui sacrifie pas pour cela la valeur de ses actes ni la liberté d'en disposer soi-même. Ici, au contraire, en nous donnant tout entiers à Marie pour ne plus appartenir qu'à Jésus, nous lui abandonnons tous les droits que nous avons sur nos bonnes œuvres. En conséquence elle peut dès lors en disposer à sa guise, à son gré, sans que nous prétendions à autre chose qu'à l'honneur de vivre sous sa dépendance pour mieux dépendre du Sauveur. Et c'est là ce qui a porté plusieurs pieux personnages (31½) à appeler cette dévotion : "l'esclavage volontaire de Jésus en Marie."

IV.

Cependant tout ce qui a de l'éclat n'est pas or. Si parfaite que semble une dévotion, il faut encore qu'elle soit fondée. Celle dont nous nous entretenons, l'est-elle ?

(31½) Par exemple Mr. Tronson, Supérieur général de St. Sulpice.

Elle est le corollaire des vérités les plus fondamentales du christianisme, comme l'attestent et les faits évangéliques, et l'enseignement des Pères et des Docteurs, et le bon sens chrétien.

A ne considérer en effet que l'œuvre de la Rédemption en elle-même, comment ne pas remarquer que la dévotion qui nous occupe n'en est que la continuation naturelle ? Prenons les faits tels qu'ils sont. C'est la promesse de Marie qui, au paradis terrestre, inaugure le règne de Jésus-Christ. Car, cette femme que Dieu ne prend même pas la peine de nommer, tellement elle doit être connue, cette femme qui doit écraser la tête du serpent infernal, en devenant la mère du Messie comme celle de son peuple, quelle est-elle ? La sainte Vierge. Plus tard, lorsque la promesse est à la veille de se réaliser, c'est elle encore qui, par ses supplications et son mérite de congruité (32), obtient au monde le grand bienfait de la Rédemption. " Elle désira, demanda et obtint le salut de tous, " dit Richard de s. Victor (33). Etant, par voie de préservation, la première des rachetés comme parle Pie IX (34), plus que tous les autres justes, elle provoque la miséricorde du Sauveur et hâte l'heure de sa venue. Puis, quand vient enfin " la plénitude des temps," Marie accentue son rôle d'avant-courrière de Jésus, par son consentement à l'Incarnation du Verbe. Mais l'Incarnation, c'est la Rédemption en germe. Déja dans le sein virginal de Marie, le Christ est victime par l'abaissement qu'implique pour lui l'humanité, principe de toutes ses douleurs futures, victime aussi par une offrande volontaire et positive qui conclut à la mort et que traduit ainsi s. Paul : " Vous n'avez voulu ni hostie, ni " oblation mais vous m'avez donné un corps. Eh bien, " me voici " (35). Or, d'où ce premier offertoire monte-t-il vers le ciel, sinon du sein de Marie devenue ainsi le

---

(32) Suarez T. XIX disp. 23. S. 1ière No. 4.

(33) Cité par Buathier (" Le sacrifice dans le dogme catholique " etc.) à qui nous faisons de larges emprunts dans ces pages.)

(34) Bulla Pii IX : " Ineffabilis Deus. "

(35) Hebr. X. 5. 7.

premier sanctuaire, le premier autel catholique ? Toutefois Marie est beaucoup plus que l'asile volontaire de la victime ; elle est sa mère, et, à ce titre, lui fournit la matière même du sacrifice, le corps à livrer, le sang à répandre. C'est ce qu'affirme s. Augustin en disant que " la chair du Christ est la chair de Marie " (36). De quelle manière ? En ce sens, au moins, que le corps immolé sur la Croix, est essentiellement le même que le corps formé du sang virginal de Marie et nourri du plus pur de sa substance. Et c'est là l'enseignement de l'Eglise, lorsqu'elle chante, à genoux devant l'Eucharistie : Salut, vrai corps du Christ, né de la Vierge Marie, torturé, immolé pour l'homme sur la croix. Tout cela, c'est déjà plus qu'il n'en faut pour donner à Marie une place de choix dans l'économie rédemptrice. Cependant les desseins éternels vont au delà, le cœur de la Vierge aussi. Il faut qu'à la passion de son Jésus, elle ait encore une part plus active, plus personnelle et surtout plus douloureuse. Avec lui il faut qu'elle s'immole elle-même, et, pour affirmer cette immolation, l'église, à la veille du Vendredi Saint, célèbre la fête de Notre-Dame des Sept Douleurs. Est-ce tout ? Non, quand on est mère, le plus grand sacrifice n'est pas de s'immoler avec son Fils ; c'est d'immoler soi-même un tel objet d'amour. Et les noms des Symphorose, des Félicité, des Augusta faisant écho à celui de la Mère des Machabées font assez foi que même un tel héroïsme ne fait pas défaut à l'Eglise catholique. Mais comme Jésus surpasse les saints, ainsi Marie domine ces femmes glorieuses. Non seulement elle souffre avec son fils, non seulement elle accepte de plein gré la mort de ce Fils bien-aimé : mais elle a pour mission d'offrir à Dieu cette mort rédemptrice, et d'entrer du même coup dans toutes les intentions de la divine Victime. Voilà pourquoi, absente au Thabor, elle est au calvaire et s'y montre debout ; debout comme pour un grand devoir à remplir ; debout, dans

---

(36) Serm. " de Assumptione " chap. V.)

l'attitude du sacrificateur ; debout, parce que, en Marie prosternée, on n'eût vu qu'une mère assistant au meurtre juridique de son fils, tandis qu'elle est là s'unissant à Dieu le Père " pour livrer leur commun Fils, d'un commun accord, au supplice " (37). Et, dans cette pénible conjecture, telle est sa force d'âme, continuent s. Anselme et s. Antonin (38) qu'au défaut des bourreaux, elle eût elle-même procédé au sacrifice, afin d'accomplir la volonté de Dieu le Père exigeant la mort de Jésus pour notre salut.

Ce qui vient d'être dit marque suffisamment la place et le rôle de Marie dans la Rédemption. Elle est où est Jésus. Et elle y est toujours préparant, toujours ouvrant sa marche conquérante. On le constate à la première promesse, comme aux prophéties successives du Rédempteur (39) ; à l'Incarnation comme au Calvaire ; à l'immolation de l'autel, comme à celle de la Croix : " Ave verum corpus natum de Maria Virgine " ; au premier miracle de Jésus dans l'ordre de la nature comme dans celui de la grâce, à la sanctification de Jean-Baptiste dès le sein de sa mère, comme à Cana dans le changement de l'eau en vin ; à la naissance enfin du corps mystique de Jésus au cénacle le jour de la Pentecôte, comme à sa naissance humaine en la grotte de Bethléem. Et nous avons le droit de dire avec s. Pierre Damien :
" Dieu a décrété que toute la Rédemption s'accomplirait
" par Marie, avec Marie, en Marie ; et comme rien n'a
" été fait sans le Christ, rien n'a été refait sans la Vier-
" ge." Or, remarque avec raison le Bx. de Montfort,
" Dieu ayant voulu commencer et achever ses plus
" grands ouvrages par la très sainte Vierge, depuis qu'il
" l'a formée, il est à croire qu'il ne changera pas de con-
" duite dans les siècles des siècles, car il est Dieu et ne

---

(37) Bossuet : I Serm. sur la compassion, IIIe P. Cités par St. Alphonse de Liguori : " Les gloires de Marie. "

(38) Trad. Pladys I. P. 53.

(39) Genes. III, 15 ; XXVIII 14 ; etc... Isaï VII. 14 ; XI. 10 ; Jérémie XXIII, 5 ; XXXI. 22 ; Michée V. 2 ; Dan. II. 44, 45.

" change point en ses sentiments ni en sa conduite" (40). Donc, continue le même pieux personnage, " la conduite " que les trois personnes de la Sainte-Trinité ont tenue " dans l'Incarnation et le premier avènement de J.-C., " elles la gardent tous les jours d'une manière invisible " dans la sainte Eglise et la garderont jusqu'à la consom- " mation des siècles, même dans le dernier avènement de " Jésus-Christ" (41). Donc, concluons-nous à notre tour, si nous voulons fixer en nous le règne de Jésus, il faut y établir d'abord le règne de Marie ; et plus nous assurerons en nous la souveraineté de Marie, plus nous y assurerons aussi le règne de Jésus.

C'est là, du reste, la conclusion toute naturelle des nombreux textes des Pères qui établissent tant *pour le présent et l'avenir* que pour le passé, la médiation de Marie entre l'homme et son Rédempteur.—Dès lors que l'Incarnation et la Rédemption n'ont pas eu lieu sans le consentement de Marie, " il s'ensuit, dit s. Irénée, que " Dieu a voulu faire de Marie le principe de tout bien " (42). s. Epiphane la nomme " notre Médiatrice " (43). s. Cyrille d'Alexandrie s'exprime en ces termes : " C'est " par Marie qu'un seul Dieu en trois personnes, Père, " Fils et Saint-Esprit, est connu, glorifié et aimé, la vérité " évangélique prêchée, la sainte Eglise établie, et des " temples élevés à l'éternelle Majesté dans tout l'univers" (44) S. Jérôme explique cette assertion : " La plénitude " des grâces, dit-il, était en J.-C. comme dans la tête, " et c'est de là que tous les secours divins pour obtenir " le salut éternel, se répandent en nous qui sommes les " membres de J.-C.: la même plénitude se trouve aussi " en Marie, mais comme dans le cou qui transmet aux " membres le principe de la vie" (45). Dans une prière à

---

(40) Traité de la Vraie Dévotion, 1ere page.

(41) Ibid. 3 pages plus loin.

(42) Contra. Val. Cap. 33e.

(43) Serm. de Laudibus Dei.

(44) Homel. contra Nestorium.

(45) " Serm. de Assumpt."

Marie, s. Augustin lui tient ce langage : " Tout ce que " nous recevons, tout ce que nous recevrons, c'est de vous, " en vous, et par vous, qu'il nous arrive, il nous faut le " reconnaître" (46). S. Ildephonse mettant cette doctrine en pratique, s'écrie : " Pour être le serviteur du Fils, " j'entends être le serviteur de la Mère" (47).—" O Marie, " le Seigneur a voulu remettre en vos mains, tous les " biens qu'il a préparés pour les hommes et c'est à ce " titre qu'il vous a confié tous les trésors et toutes les " richesses de ses grâces" (48). C'est là aussi la doctrine de s. Pierre Damien : " Les mains de Marie, tel est le " trésor des miséricordes du Seigneur" (49). " Dieu, ajou- " te-t-il, n'a pas voulu se faire homme sans le consente- " ment de Marie : et cela d'abord, afin que tous nous en " eussions à Marie une souveraine obligation ; ensuite, " afin de nous faire comprendre que le salut de chacun " de nous est remis entièrement à la décision de Marie" (50). De s. Germain de Constantinople : " Nul ne par- " vient que par vous, ô Vierge très sainte, à la connais- " sance de Dieu, nul n'échappe au péril, nul ne se sauve " que par vous, nul ne reçoit aussi les dons de Dieu que " par vous, ô Vierge pleine de grâce."—De Cassien : " Le " salut du monde ne consiste que dans la multitude des " faveurs de Marie."—De s. Anselme qui affirme qu'on " est parfois plus assuré de son salut en invoquant le " nom de Marie qu'en invoquant celui de Jésus" (51). et qui enseigne positivement que les saints et les justes ne font rien sans son intervention (52).—De . s. Bernard qui soutient que " c'est la volonté de Dieu que tout nous " parvienne par l'entremise de Marie (53), et que Marie " qui nous donne le Sauveur doit être aussi celle qui

(46) " Serm. de B. M. V. Assumptione."
(47) De Virg Maria, Cap. XI.
(48) In Cor. Virg. cap. XV
(49) Citation que fait St. Liguori dans les " Gloires de Marie," Chap. V.
(50) Cité par St. Liguori (ibid) Chap. V. S. 2e.
(51-52) De Eccl. V. Chap. VI.
(53) Serm. in Nativ. B. V. M. no. 7.

" nous présente à Lui. " En sorte que " Dieu lui ayant " donné la plénitude de tout bien, ce " qu'il y a d'espé- " rance, de grâce et de salutaire en nous, il faut que " nous le sachions, nous vient de Marie" (54). De s. Bonaventure qui nomme Marie la " très fidèle Mé- " diatrice de notre salut ;" et selon lequel " de même " que la lune est suspendue entre le ciel et la terre, ainsi " Marie s'interpose entre nous et Dieu pour nous trans- " mettre sa grâce ; " selon lequel encore : " de même que " l'enfant ne peut vivre sans nourrice, ainsi sommes- " nous incapables, sans notre mère céleste, d'avoir part " au salut." De l'Ange de l'Ecole dont nous aurons plus loin à citer les paroles. De s. Bernardin de Sienne qui s'exprime en ces termes : " Je ne crains pas de le dire, " du moment que cette Vierge-Mère conçut dans ses en- " trailles le Verbe divin, elle acquit, pour ainsi dire, une " juridiction, un droit spécial sur tous les dons que nous " recevons du Saint-Esprit, en sorte que nulle créature " n'a reçu depuis aucune grâce sans l'intervention de " Marie. C'est pour cela que tous les dons, toutes les " vertus et toutes les grâces sont toujours distribuées, " par les mains de Marie, à qui elle veut, dans le temps " qu'elle veut et comme elle le veut" (55). De s. Laurent Justinien qui reprend à son tour : " Comment " ne serait-elle pas pleine de grâce, celle qui est " devenue l'échelle du Paradis, la porte du ciel, la média- " trice hautement avérée, entre Dieu et les hommes."— De s. Antonin qui applique à Marie ce passage de la Sagesse : " Tous les biens me sont venus avec elle (Sagesse II.) et qui nous avertit " qu'elle est ce trône de la " grâce auquel l'Apôtre nous exhorte à recourir avec " confiance afin d'obtenir la divine miséricorde et tous " les secours nécessaires à notre salut" (56).—De s. Alphonse de Liguori qui, dans son ouvrage des gloires de

(54) Serm. de Aquæductu.

[55] Serm. 61. Tr. I art. 8 ; S. Bernardini Sennensis opera. Lugduni 1650. T. IV p. 93.

[56] Part. IV. Tit. XVII ; Tit. XV. cap. 14, S. 7.

Marie, affirme positivement avec s. Bernard que " l'on " n'arrive à Dieu que par l'entremise de J.-C., et à J.-C. " que par l'entremise de Marie " (57). De Léon XIII enfin qui s'approprie les paroles de s. Bernardin de Sienne : " Toute grâce qui est communiquée en ce monde arrive par trois degrés. Car de Dieu dans le Christ, du Christ dans la Vierge, et de la Vierge en nous elle est très régulièrement dispensée" (58).

A ces témoignages sans nombre des Pères et des Docteurs de l'Eglise, faut-il joindre celui des Théologiens, des Ecrivains sacrés ?—Alors c'est Richard de s. Laurent qui remarque que " comme l'art du tour est la manière de travailler la plus prompte et la plus facile, de même le recours à Marie est le moyen de salut le plus court et le plus prompt " (59).

C'est Guillaume de Paris rappelant à Marie, dans une apostrophe chaleureuse, " que son office est d'être la mé- " diatrice entre Dieu et les hommes" (60).

" C'est Arnould de Chartres, heureux de rappeler à " l'homme qu'il a désormais un sûr accès auprès de Dieu, " maintenant que le Fils est son médiateur auprès du " Père, et la Mère auprès du Fi s. Ce dernier montre ses " blessures à son Père, et Marie, elle, lui montre le sein " qui l'a nourri" (61).

C'est, sans mentionner Suarez (62), Contenson (63), d'Argentan (64), et nombre d'autres théologiens (65), Bossuet dont le génie ne peut passer sous silence cette vérité :

---

[57] " Gloires de Marie " : Réponse à un anonyme qui avait censuré le chap. V. S. I.

[58] Encyclique du 5 Octobre 1894

[59] De Laudibus Virg.

[60] Guill Paris. Cap. 18 De Rhet. Div.

[61] De Laudibus Virg.

[62] Il parle comme s. Bernard. T. XIX, disp. XVIII q. XXXVIII. S. IV.

[63] Lib. X.; dissert. VI, cap. II speculat. IIa, 9a et 15a Procrogativ..

[64] Chap. XXII S. 2, 3, 4.

[65] Par exemple Hurter Tr. VII. Th. CLXVII ; Th. col. Claromont ; Tr. De Incarnatione ; Giraud : Prêtre et Hostie.

" Je ne vous tairai pas, dit-il, une conséquence de la " maternité de Marie, que peut-être vous n'avez pas " assez méditée : c'est que Dieu, ayant une fois voulu " nous donner J.-C. par la Très Sainte Vierge, cet ordre " ne change plus et les dons de Dieu sont sans repentan- " ce. Il est et sera toujours véritable qu'ayant reçu par " elle une fois le principe universel de la grâce, nous en " recevons encore par son entremise les diverses applica- " tions dans tous les états différents qui composent la " vie chrétienne. Sa charité maternelle qui fait naître, " dit s. Augustin, les enfants de l'Eglise, ayant tant " contribué à notre salut dans le mystère de l'Incarna- " tion qui est le principe universel de la grâce, elle y " contribuera éternellement dans toutes les opérations " qui n'en sont que des dépendances (66).

Enfin c'est l'Église qui dans sa belle hymne " Ave Maris Stella " applique le même principe, lorsqu'elle chante à Marie : " Montrez-vous notre Mère, et qu'il reçoive par vous nos prières, Celui qui, né pour nous, a voulu être à Vous."

Mais alors que devient J.-C. ? que devient cette vérité essentielle au christianisme, qu'il n'y a qu'un seul Médiateur ? Léon XIII, pape infaillible, et la bouche d'or de notre époque, se charge de la réponse : " Il n'y a qu'un " médiateur entre Dieu et les hommes, J.-C., homme, qui " s'est livré lui-même pour la Rédemption de tous (67). " Mais si, comme l'enseigne le Docteur angélique, rien " n'empêche que quelques autres soient appelés *secun-* " *dum quid* médiateurs entre Dieu et les hommes, en " tant qu'ils collaborent à l'union de l'homme avec Dieu " *dispositive et ministerialiter*" (68), tels que les anges et " les saints, les Prophètes et les prêtres des deux Testa- " ments, la même gloire convient dans toute sa plénitude " à la sainte Vierge. Il est impossible de concevoir per- " sonne qui, pour concilier Dieu et les hommes ait pu

(66) Troisième sermon pour la fête de l'Immac. Conception.

(67) I Timoth. II. 5. 6.

(68) III P. q. XXVI. art. I.

" dans la suite ou puisse dans l'avenir, agir aussi efficacement que Marie. Aux hommes qui couraient à la perte éternelle elle a amené un Sauveur, lorsqu'elle a reçu la nouvelle d'un sacrement pacifique apportée par l'Ange, y donnant un consentement admirable au nom de tout le genre humain (69). Elle est celle de qui est né Jésus, sa vraie Mère, et pour ce motif une digne et très agréable médiatrice auprès du Médiateur. C'est pourquoi, de même que l'Eglise, à son berceau, *s'est justement unie à Marie* dans la prière (70) comme à la protectrice et à la gardienne de l'unité, de même, dans notre temps, il est très opportun d'agir ainsi dans tout l'univers catholique" (71).

Un tel language s'explique et s'impose de lui-même. Par rapport à J. C. il y a deux sortes de médiation. L'une, traitant de notre salut par voie de justice, de mérite et de rédemption, n'appartient qu'à J. C. L'autre, n'en traitant que par voie de suffrage, appartient à tous les saints de la terre et du ciel, y compris la très sainte Vierge. Toutefois, comme nous l'avons vu, la médiation de Marie, se dégage de celle des autres saints par deux caractères incomparables : l'efficacité, l'universalité. La première parce qu'étant mère de Dieu, elle n'en peut être rebutée : ce qui fait dire à Albert le Grand, que, " mère, la T. S. V. supplie son Fils avec l'empire et l'autorité que lui donne cette qualité " (72) ; et à Gerson, qu'elle a droit de commandement sur Lui et à plus forte raison sur tout ce qui Lui est soumis " (73). La seconde, parce que l'ange la salue pleine de grâce, non seulement pour elle, non seulement pour quelques personnes, mais au témoignage de l'ange de l'Ecole, pour *tout le monde entier.* " Cette abondance de grâce, dit-il, est telle que non seulement elle en est remplie, *mais qu'elle a de quoi en ré-*

---

(69) S. Th III P. q XXX. art. I.

(70) Act Ap. I; 14.

(71) Encyclique sur le Rosaire, 20 Sept. 1896.

(72) Serm. II. de Laud. Virg.

(73) Serm. de Annunc.

“ *pandre sur tous les hommes.* C'est beaucoup que cha-
“ que saint ait eu autant de grâces qu'il en faut pour
“ sauver plusieurs personnes; mais, s'il en avait autant
“ qu'il en est nécessaire pour le salut de tous, ce serait la
“ plus grande de toutes les plénitudes. Et c'est cette plé-
“ nitude qui se rencontre dans J. C. et dans la bienheu-
“ reuse Vierge comme réservoir; dans l'un comme au-
“ teur, dans l'autre comme dispensatrice; car dans tout
“ danger, vous pouvez trouver par elle le salut; dans
“ tout combat, l'assistance. C'est pourquoi, cette glo-
“ rieuse Vierge a dit elle-même: En moi est toute l'es-
“ pérance de la vie et de la vertu.” (74)

Telle est, redite à chaque siècle par les voix les plus autorisées, cette doctrine de la Médiation de Marie entre Jésus et ses disciples de toutes les nations comme de tous les temps. La raison catholique d'ailleurs s'en rend compte facilement. Il n'y a rien de successif en Dieu. Pour lui ni passé, ni avenir; le présent voilà le seul temps de Dieu, comme aussi celui de ses opérations qui participent essentiellement de sa nature. C'est pourquoi, disent les Pères, expliquant l'union hypostatique et, à ce titre, l'immanence, tous les mystères de J.-C. sont perpétuels et féconds dans tous les siècles. L'acte qui les a produits, ne cesse de les opérer, non seulement pour le temps durant lequel Jésus était sur la terre; mais aussi pour tous les temps qui précèdent et qui suivent. Comme Jésus est né, il naît par conséquent incessamment de Marie par un acte qui, dans sa *divine personne,* n'a pas de fin. “ Et de cette haute vérité, il résulte que le don
“ successif et particulier de Jésus-Christ, n'est pas autre
“ que le don premier et universel qui a eu lieu par Ma-
“ rie; qu'ainsi Marie le donne toujours et à chacun de
“ nous du même don dont elle l'a donné une fois au
“ monde. De même que les crimes de tous les hommes
“ antérieurs et postérieurs à Jésus-Christ étaient pré-
“ sents à son sacrifice, et ont apporté leur amertume

---

(74) Opuscul.—Exposit. in salutationem angelicam, circa medium.

" dans le calice de sa passion, de même les grâces qui " devaient être départies à chacun d'eux ont été apportées dans sa naissance de Marie." Dieu qui, dans l'ordre de sa providence " prépare les effets dans les " causes les plus éloignées " comme parle Bossuet, a de " même préparé toutes les grâces qui devaient être dé-" parties aux hommes dans leur cause principale qui est " J.-C. et par leur cause occasionnelle qui est Marie. " Leur application ne fait que dérouler ce dessein, et en " ce qui regarde Marie, n'est par conséquent que l'exten-" sion et le déploiement de sa divine maternité.... Le " fleuve de la grâce versé du sein profond du Père, dans " l'humble sein de Marie en jaillit comme d'une fontaine " publique jusqu'à la hauteur de sa source ; retombe " dans son âme virginale qu'il remplit la première au " dessus de toutes les créatures. Et de là, débordant sur " celles-ci en mille écoulements, il va porter ensuite l'es-" prit de vie dans tout le corps de l'Église. Et comme " ce mystère est incessant, incessamment Marie est pleine " de grâce, incessamment elle en est le réservoir et le " déversoir." Il avait donc raison le poëte de Florence, lorsqu'il s'écriait : " Celui qui veut une grâce et ne re-" court pas à Marie forme un désir qui veut voler sans " ailes." (75)

Or la dévotion à la Très Sainte Vierge, pratiquée comme le souhaitent les Montfort, les Faber, n'est que l'un des corollaires les plus naturels de cette médiation de Marie. Celle-ci, étant de par la volonté de Dieu, médiatrice entre Jésus et nous, c'est par Elle qu'il nous faut aller à Jésus ; c'est en nous consacrant à Marie qu'il faut nous consacrer à ce divin Maître ; c'est en remettant entre les mains de Marie tout notre être, toutes nos œuvres, que nous nous assurerons, à nous et à nos œuvres, bon accueil auprès de Jésus. C'est par Marie que Jésus se donne à nous ; comment pour nous donner à lui ne prendrions-nous pas la même voie ? Donnons-nous donc à lui comme il se donne. Nous venons de le constater, chaque fois

---

(75) Dante Alighieri : Divine Comédie ; le Paradis ch. XXXIII.

qu'il se donne à nous, non seulement dans l'Incarnation, non seulement dans l'Eucharistie, mais encore dans toutes et chacune de ses grâces, c'est par Marie qu'il le fait : imitons-le chaque fois que nous nous donnons à lui ; donnons-nous par l'entremise de Marie. En fils reconnaissants et pratiques rendons grâces à Dieu, et pour aller à Lui que les doux témoignages de notre reconnaissance prennent la même voie que ses bienfaits pour venir à nous : " *Quidquid illud est quod offerre paras, Mariæ commendare memento ut eodem alveo ad largitorem gratiæ gratia redeat quo fluxit* " (76).

Chaque jour nous devons, nous voulons faire de tout notre être un holocauste au divin Maître. Voulons-nous qu'il Lui soit d'une agréable odeur ? Que notre autel soit le cœur de Marie : *Ideoque modicum istud quod offerre desideras gratissimis illis et omni acceptione dignissimis Mariæ manibus offerendum tradere cura, si non vis sustinere repulsam*" (77) Chaque jour nous devons, nous voulons faire de chacune de nos œuvres une prière, une hymne à J. C. ? Eh bien, puisque c'est par Marie que l'Eglise lui transmet nos prières, suivons donc un tel exemple, et consacrons ces œuvres d'abord à Marie, pour qu'ensuite elle les transmette à son divin Fils purifiées et embellies.—Nous craignons quelqu'infidélité, quelque rapine de notre part dans l'holocauste que nous avons à faire à J. C. ? Faisons donc totalement et sans retour à Jésus entre les mains de Marie la consécration de notre être et de nos œuvres. Nous sommes pour Jésus *populus acquisitionis* (78) mais, dans la mesure que *nous avons dite*, ne le sommes-nous pas aussi pour Marie ? S'il est notre Seigneur n'est-elle pas Notre-Dame, Notre Reine, Notre Souveraine ? (79). Prouvons-le par notre consécration à Jésus par Marie.—D'un autre

---

(76) Serm. in Nativ. B. M. V. n. 18.—Patr. Lat. TCLXXXIII col. 448.
(77) Ibid. suite.
(78) I. Petr. II. 9.
(79) Suarez. 9. XXXVIII. disp. XXII. sect II. No. 4. Ita etiam Contenson etc.

côté le travail de notre sanctification ne peut jamais s'accomplir sans le concours de Dieu par la concession de ses grâces, ni sans le nôtre par notre bonne volonté. Si donc de la part de Dieu ce concours ne s'opère, comme nous l'avons établi, que par Marie, comment le nôtre, c'est-à-dire notre correspondance à la grâce de Dieu, ne pourrait-il pas, ne devrait-il pas s'opérer de la même façon ? N'est-il pas lui-même une grâce qui ne se donne que par Marie ? Ah ! dans ce cas, quoi de plus beau que de voir le Cœur de Jésus, apportant sa grâce, et le cœur de l'homme, y répondant, se choisir le même rendez-vous, c'est-à-dire Marie leur commune mère !—A un autre point de vue, toute la perfection chrétienne, nous l'avons dit, consiste dans l'union à J. C., à tel point qu'on a pu nommer le ciel la plus parfaite des communions. Mais ici-bas comment Jésus s'unit-il à nous ? Par ces grâces, c'est-à-dire par Marie, encore une fois étant donné son rôle de trésorière, de distributrice de toutes les grâces. Comment dès lors nous unirons-nous nous mêmes à lui ? Il répond : " Ut quemadmodum ego feci, ita et vos faciatis : Ce que je fais, faites-le vous mêmes" (80). Tout chrétien est un autre J.-C. : qu'il fasse donc comme J.-C. toutes ses œuvres avec Marie et par Marie.

V.

Tel est le corollaire. Et rien d'étonnant qu'à notre siècle qui semble de plus en plus pour l'Eglise être le siècle de Marie, comme il l'est du réveil de la doctrine, on ait fait un accueil si favorable aux écrits qui le propagent, surtout au " Traité de la Vraie Dévotion à la T. S. V. " Ce dernier ouvrage a déjà eu l'honneur de 17 éditions françaises ; il a été traduit entr'autres langues, en anglais, en allemand, en espagnol, en italien, en hollandais. Merveille plus grande : encore qu'il n'y ait eu jusqu'ici qu'un nombre de missionnaires relativement

---

(80) Joan. XIII. 15.

petit à prêcher cette dévotion, encore qu'elle n'ait pas eu l'avantage que nous lui voulons procurer, celui d'être érigée en confrérie, encore que certaines âmes aient jeté sur elle le discrédit, les unes par des interprétations malignes, les autres par un zèle indiscret, elles furent toujours nombreuses les âmes qui la pratiquèrent. Bien plus, c'est en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, nations protestantes, qu'une telle dévotion semble s'être frayé un chemin plus facile. Ce seul fait montre son influence sanctificatrice, puisqu'elle s'exerce même sur les âmes qui semblent au premier abord, devoir lui être le plus rebelles. Aussi bien, c'est là l'un des principaux motifs pour lequel nous voudrions voir se propager une telle dévotion parmi les âmes qui nous sont confiées, et, pour l'avenir, c'est l'une de nos principales espérances.

Toutefois, c'est à *l'intérieur de l'âme* qu'une telle dévotion est appelée à produire ses plus grands fruits. Nous étant dépouillés en effet de tout ce que nous avons pour le donner à Marie, nous pouvons pieusement croire ce que le Bx. de Montfort connaissait d'expérience, savoir : Que cette bonne Mere ayant accepté notre offrande, s'est engagée en même temps à nous considérer toujours comme son bien, à nous protéger et défendre contre nos ennemis, à nous rendre plus faciles les voies du salut, et à nous obtenir toutes les grâces dont nous avons besoin durant la vie ; que nos œuvres, passant par ses mains avant d'arriver à Jésus, Marie les purifie de leurs souillures, les embellit de ses vertus, leur donne en quelque sorte son prestige et les présente à Jésus-Christ ellemême, ce qui les fait favorablement accueillir, Jésus ne rebutant jamais sa mère ;—qu'ayant poussé la générosité, le désintéressement jnsqu'à nous dessaisir entièrement de nos biens propres pour les remettre entre ses mains virginales, elle acquite en retour, dès cette vie, nos dettes envers Dieu, et permettra d'autant moins à l'heure de notre mort, que nous restions longtemps en Purgatoire. Tel est le résumé bien pâle des nombreux avantages énumérés par Montfort dans un traité qui l'a fait appeler par Léon XIII un autre Dominique et le Ber-

nard de son siècle (81). Ce sont ces avantages qui lui faisait dire : " Qu'on me fasse un chemin nouveau pour " aller à Jésus-Christ, et que ce chemin soit pavé de tous " les mérites des bienheureux, orné de toutes leurs vertus " héroïques, éclairé et embelli de toutes les lumières et " beautés des anges, et que tous les anges y soient pour " y conduire, défendre et soutenir ceux et celles qui y " voudront marcher : en vérité, en vérité, je dis hardi- " ment et je dis la vérité, que je prendrai préférablement " à ce chemin qui paraît si parfait, la voie immaculée de " Marie" (82).

VI.

Partageant les mêmes sentiments et non moins désireux du Règne de Marie pour hâter l'arrivée du Règne de Jésus dans toute sa plénitude, nous serions heureux de voir de plus en plus mise en pratique cette dévotion aussi efficace que solide. Et sûr qu'une confrérie aidera beaucoup à l'obtention de ce but, nous avons l'intention de fonder et nous fondons dès aujourd'hui cette confrérie si ardemment désirée par le Bx. de Montfort (83). Puisse cette œuvre réaliser nos vœux et nos espérances, en encourageant, par les avantages qui y seront attachés, à étudier la doctrine et à embrasser les pratiques de ce Bienheureux envers la Très-Sainte Vierge.

A ces causes et le saint nom de Dieu invoqué, nous réglons ce qui suit :

I. La Confrérie de Marie, Reine des Cœurs est érigée canoniquement et a son siège principal dans l'église *Notre-Dame de Lourdes près Ottawa*, confié aux Prêtres de la Compagnie de Marie. Le Directeur en est le Supérieur des RR. PP. chapelains du Pèlerinage.

---

(81) Décret de la Béatification du Bx.

(82) Traité de la Vraie Dévotion. IIe P ; S. II ; 5e motif ad 3.)

(83) Traité de la Vraie Dévotion. IIe P ; S. IV : pratiques extérieures, (1ière.) p. 175.

II. *Le but de cette pieuse association*, est le Règne de Marie dans les âmes comme moyen d'y faire régner plus parfaitement Jésus-Christ.

III. *Les conditions d'admission sont les suivantes* :

1o. *L'inscription de son nom sur le Régistre* central de l'œuvre. Cette condition est indispensable, ne serait-ce que pour recevoir les communications adressées à ses membres. Cependant chaque paroisse, mission, communauté, collège, pensionnat, et institution quelconque peut avoir son régistre spécial, pourvu que les noms des nouveaux associés soient envoyés au centre principal à la fin de chaque année. Et le prêtre chargé de ces paroisses, communautés, etc., y est de droit sous-directeur de l'œuvre. S'il a à craindre un surcroît d'occupation, il peut confier à une ou plusieurs personnes de son choix, qu'il nommera zélateurs ou zélatrices de l'œuvre, le soin de ces inscriptions aussi bien que l'envoi des noms au Directeur central.

2o. *La Consécration spéciale à Notre Seigneur par les mains de Marie.* Pour cela, se servir autant que possible, de la formule donnée par le Bienheureux de Montfort. Il convient aussi, au jour de la Consécration, de présenter à Marie une offrande ou, au moins, quelque bonne œuvre (84).

3o. *Le port de l'insigne propre à la confrérie,* (ostensiblement ou non) à moins qu'à raison de son état on ne porte déjà sur soi la croix. Cet insigne consiste en une croix-médaillon, portant sur l'une de ses faces l'image de Marie, et sur l'autre ces mots : " Tout à Jésus par Marie."

IV. *Pour les pratiques,* une seule est obligatoire, le renouvellement quotidien de sa consécration *à Jésus* par Marie au début de la journée, ne serait-ce que par ces mots : " Je suis tout à vous et tout ce que j'ai vous appartient par Marie, votre sainte Mère." . . . . Pour les autres prières, les plus conformes à l'esprit de la confrérie sont : le Rosaire, l'Angélus, les Litanies de la T. S. V., le

---

(84) Traité de la Vraie Dévotion : S. IV. 1ière *pratique.*

Magnificat, et la prière connue sous le nom de " Petite couronne de Marie."

V. *Les avantages sont :*

1o. *Au jour de l'admission*, comme à chaque fois que l'on renouvelle sa consécration à J.-C. *par Marie* de bouche ou de cœur, une indulgence de *40 jours* accordée par Nous.

2o. Aux fêtes de l'Immaculée Conception (8 Déc.) et du Bx. Montfort (28 Avril) une indulgence plénière, aux conditions ordinaires, accordée par Sa Sainteté Léon XIII, le 25 février 1896, à tous ceux qui se consacrent à Jésus par Marie selon les principes que nous avons développés.

3o. Le T. R. P. Supérieur Général des Pères de la Compagnie de Marie et des filles de la Sagesse accorde, à tous les associés de la Confrérie une part dans les mérites, prières et bonnes œuvres de ces deux congrégations.

Et aussi, nous espérons avoir sous peu le bonheur d'obtenir du Souverain Pontife nombre d'autres indulgences partielles et plénières en faveur des membres de cette nouvelle association.

VI. *La fête patronale* de la Confrérie, est celle de l'Annonciation, puisque c'est dans ce mystère que le Fils de Dieu en s'incarnant est venu à nous par Marie et s'est fait notre exemple en se mettant ici-bas sous sa dépendance. *La fête secondaire* est celle *du Bx. de Montfort dont* par l'érection de cette confrérie nous comblons l'un des plus grands désirs.—Les autres fêtes spéciales sont : l'Immaculée Conception, Noël, la Visitation la Purification, N.-D. des Sept Douleurs, l'Assomption, qui rappellent soit les privilèges et la gloire de *Marie*, soit les principaux mystères où par elle Jésus a voulu se donner au monde. *

* N. B.—Pour les détails que nous ne pouvons vous donner aujourd'hui, le *R. P. Curé* de Notre-Dame de Lourdes, *Cumming's Bridge* (Ontario) se fera un plaisir de les communiquer à tous ceux qui les lui demanderont.

Il ne nous reste plus qu'à renouveler le souhait de voir cette œuvre se propager au plus tôt au profit de la religion et spécialement pour le retour au bercail de nos frères séparés. Nous en avons le ferme espoir quand nous songeons aux nombreuses familles religieuses qui pratiquent déjà dans notre cher pays la dévotion spéciale qui en est l'objet, quand nous nous rappelons qu'il y a à peine un an, un de nos vénérés collègues dans l'épiscopat constatait que plus de vingt mille exemplaires de l'ouvrage du Bx. de Montfort si souvent cité, avaient été distribués en moins de deux ans parmi le clergé et les communautés religieuses du Canada ; quand nous voyons en dehors du cloître, tous les membres de cette grande famille qui se nomme l'Apostolat de la prière consacrer leurs œuvres de chaque jour au Sacré-Cœur par le Cœur Immaculé de Marie ; quand surtout nous savons les merveilles de grâces que cette dévotion a procurées à certaines âmes, d'après les dépositions des Boudon, des Montfort, des Faber et autres témoins dont nous ne voulons pas froisser la modestie. Le Bienheureux de Montfort n'avait pour se défendre que son Rosaire et cette dévotion dans ses luttes à outrance contre les Jansémistes et les Protestants ; et il remporta la victoire. Cette victoire, quels que soient les rugissements de l'ennemi, quel que sombre que s'annonce l'avenir, nous voulons la gagner nous aussi. C'est pourquoi nous serions heureux de nous jeter, nous et nos fidèles, sous le manteau de " Marie, Reine des Cœurs " en lui disant avec l'Eglise : " Da mihi virtutem contra hostes tuos " (85), et en lui rappelant qu'à elle seule, " terrible comme " une armée rangée en bataille " (86), " elle réduit à néant toutes les hérésies" (87).—Nous sommes heureux de propager au Canada auquel Montfort avait souhaité donner les prémices de son apostolat, une dévotion prêchée par ce grand missionnaire et établir une confrérie

---

(85) Rép. des Ières Vépres (In Festis B.M. V. per annum.)
(86) Cant. VI. 3.
(87) Antiph. III. Noct. in Festis B. M. V. per annum.

qui lui tenait tant à cœur. Nous nous emparons donc de ses propes paroles, Chers Coopérateurs, et nous disons: " Que tous les bons prêtres qui sont répandus dans le " monde chrétien, et ceux qui sont actuellement au " milieu du combat, et ceux qui se sont retirés de la mê- " lée pour s'enfoncer dans les déserts et les solitudes, " que tous ces bons prêtres viennent et se joignent à " nous : *Vis unita fit fortior* "... ......Dans quel but ? Afin de donner des enfants, des serviteurs à la Mère de Jésus : " *Da Matri tuæ liberos.*" A cette fin, ne craignons pas notre peine. Souvenons-nous que Marie est aussi notre mère. Souvenons-nous que si elle a enfanté son Jésus sans douleur, c'est sur la Croix qu'elle nous a enfantés, nous autres : *Homo et Homo natus est in ea.*"—" *Ecce Mater tua.*"—" Rappelons nous donc les gémissements de notre Mère" (88) ; efforçons-nous de la dédommager en lui donnant de véritables enfants, qui sachent jusqu'où doit aller leur amour pour elle, et conforment leur conduite à leur savoir en entrant dans la nouvelle confrérie.

Sera la présente lettre pastorale lue et publiée, avec le Mandement, au prône de toutes les églises et chapelles paroissiales et en chapître dans les communautés religieuses, le plus tôt possible après sa réception.

Donné à Ottawa, sous notre seing, le sceau du diocèse, et le contre-seing du Chancelier, ce vingt-cinquième jour du mois de mars, mil huit cent quatre-vingt dix-neuf, en la fête de *l'Annonciation* de la B. V, M.—

† J.-THOMAS, ARCHEV., D'OTTAWA.

Par Mandement,

P. Chanoine MCCARTHY,
Chancelier.

---

(88) Eccl : VII. 29.